

/ MOTION DE SOUTIEN AUX SALARIÉS DE LA SNET

COMMISSION PARITAIRE DE BRANCHE

SÉANCE DU 4 JUILLET 2013

juillet 2013

Les salariés de la SNET - Groupe EON - (Unité de production électrique des Charbonnages de France privatisée en 2001 au nom de la libéralisation du marché de l'électricité) se voient directement menacés de licenciement (535 salariés sont concernés).

Il s'agit bien de salariés relevant du Statut National du Personnel des Industries Électriques et Gazières tel qu'il est appliqué dans notre Branche Professionnelle.

De fait, nous sommes tous concernés. Il s'agit là d'une attaque en règle de nos garanties collectives sans précédent.

Si aujourd'hui les salariés de la SNET subissent de plein fouet les conséquences de la libéralisation du marché de l'énergie par ce chantage aux licenciements, ce sont tous les salariés de la Branche IEG qui, à terme, seront la proie de cette politique libérale et soumis aux mêmes règles.

Les fédérations CGT et FO s'opposent fermement à l'attaque contre la garantie de l'emploi dans les Industries Électriques et Gazières et dénoncent le chantage de la mise en œuvre de l'Accord Interprofessionnel de 2013 qui détricote les garanties collectives de l'ensemble des salariés de ce pays.

Les employeurs de la branche doivent assumer leurs responsabilités et leur devoir en matière de respect du statut national, des Pers. et usages qui font partie intégrante de notre branche professionnelle.

Pour les fédérations CGT et FO, c'est non aux licenciements de nos camarades de la SNET, non à la flexi-sécurité, non à l'inauguration des licenciements dans la branche.